

RENTÉE SCOLAIRE**Benbouzid met les dernières retouches**

Plus de huit millions d'élèves rejoindront leurs établissements dès samedi prochain. A quelques jours seulement de ce rendez-vous annuel, les indices ne sont pas au beau fixe. Enormément de pression pèse sur les directeurs de l'éducation, qui devront affronter, avec difficulté, des problèmes de tout ordre.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Le ministre de l'Education nationale, Aboubakr Benbouzid, les a tous réunis hier, pour donner les dernières directives afin que la rentrée scolaire se déroule dans le calme et sans incidents. «C'est le mois de ramadan, l'ardoise est lourde pour les familles. Alors, s'il vous plaît, tâchez de réserver un accueil aux parents d'élèves... ouvrez au minimum deux cellules d'écoute dans chaque établissement», tel est le mot d'ordre du ministre aux directeurs de son secteur.

Même son département ministériel est concerné par cette instruction. Le tout pour éviter la colère et le mécontentement des parents. A l'ordre du jour de la réunion d'hier, huit dossiers, aussi sensibles et délicats les uns que les autres, ont été discutés. Il s'agit de faire le point sur les infrastructures, l'encadrement, l'encadrement administratif, le préscolaire, le livre scolaire, le schéma de formation, l'évaluation pédagogique et, enfin, la prime de scolarité.

Infrastructures : les CEM au bord de l'explosion

Pour revenir au premier sujet, le plus épineux pour cette année et pour les trois années qui viennent, celui des infrastructures scolaires, le ministre a beau avancé des chiffres, mais ils restent insuffisants comparés au nombre important d'élèves qui rejoignent le cycle moyen. 3, 3 millions d'élèves seront accueillis dans 4 651.

La réception, à la rentrée, de 383 nouveaux CEM et l'ouverture de 3 670 salles de classes ne vont pas pour autant absorber la demande. Selon le ministre, la crise doit être gérée d'une manière rationnelle et il n'y a pas lieu de s'alarmer. «Chaque élève aura sa

place pédagogique», rassure-t-il. Oui, certes, une place. Mais à quel prix ? Lui-même a affirmé que les établissements auront recours à «des locaux disponibles pour une utilisation optimale des collèges». Des réfectoires seront, en effet, convertis en classes, peut-être même les bibliothèques et les laboratoires. Les classes seront surchargées, jusqu'à atteindre 40 élèves. A ce moment, ce sont d'autres problèmes qui surgiront, avec les enseignants notamment qui auront du mal à pouvoir gérer des classes surcharges, dans des espaces exigus. Avec la réception prochaine de 1 000 lycées, le ministre a suggéré d'accueillir, dans les régions où la demande est forte, des collégiens dans les lycées. Il a même pensé fusionner des CEM et des lycées, sauf que cette tâche s'avère difficile sur le terrain, avec le refus des enseignants et leur opposition à ce genre de solution.

Le préscolaire : cheval de bataille de Benbouzid

Mais pour cette rentrée, on peut également verser dans l'optimisme. Car le préscolaire, lancé il y a seulement trois ans, va toucher, selon le premier responsable du secteur, 71 % des enfants de cinq ans bénéficieront de ces cours dès cette rentrée.

Doucement mais sûrement, dira Benbouzid, qui veut élargir au fur et à mesure ce système à l'ensemble des enfants, dans toutes les régions du pays, avant de le rendre obligatoire, comme c'est le cas pour une scolarité normale. Par ailleurs, le ministre invite les écoles privées à assister les écoles publiques, sur ce point précis, en ouvrant leurs portes au préscolaire. Les élèves inscrits en préscolaire auront droit à un manuel élaboré par des spécialistes.



Cette année la surcharge des classes pose problème.

Il sera distribué gracieusement à tous. Il est à signaler, par la même occasion, que le manuel scolaire est gratuit également pour les élèves de première année primaire et pour les enfants des enseignants, sans exception.

Prime de scolarité, transport et cantines

Instaurée l'année dernière par le président de la République, la prime de scolarité touche cette année trois millions d'élèves issus de familles nécessiteuses pour une enveloppe de six milliards de dinars. Le ministre a exprimé sa colère en apprenant que le délai accordé aux établissements pour distribuer la fameuse prime est prorogé au 15 octobre. «Je veux et j'ordonne que toutes les primes soient versées aux bénéficiaires, au plus tard à la première semaine de la reprise des cours.

Il faut le faire dès maintenant», a-t-il ordonné. L'objectif même de cette prime est, en effet, de permettre aux parents d'offrir à leurs enfants de nouveaux habits à l'occasion de la rentrée scolaire.

Pour le transport scolaire, près de 700 000 élèves bénéficient de ce soutien. 1 300 autobus ont été acquis pour affronter le déficit en la matière. Le même effort a été

consenti pour la restauration. Le nombre de cantines scolaires a atteint, en 2008, le chiffre de 11 622, avec un budget de 12, 5 milliards de dinars.

L'encadrement

27 000 postes budgétaires ont été ouverts cette année par la Fonction publique dans le secteur de l'Education. 12 000 postes ont été affectés dans les collèges. Il y a lieu également de préciser que 12 000 autres postes, libérés au primaire, faute d'élèves, ont été également transférés aux CEM. Cependant, il y a lieu de souligner que les concours ouverts par la Fonction publique ne sont pas destinés uniquement aux enseignants, puisque c'est dans ce lot que seront intégrés les postes d'encadrement des nouvelles infrastructures. Il est impératif, en effet, de recruter des directeurs, des surveillants généraux, des conseillers pédagogiques et autres fonctionnaires. Une mesure spécifique est aussi adoptée pour les régions du Sud. Le ministre a affirmé hier que toutes les demandes d'encadrement dans ces régions seront satisfaites, dès lors que le gouvernement a libéré 4 200 logements pour accueillir le personnel de l'éducation. **R. M.**

LIVRES SCOLAIRES**Enfin disponibles ?**

Finie l'époque où les parents d'élèves étaient réduits à faire le tour des librairies et des marchands ambulants pour trouver les livres scolaires ? C'est du moins ce qu'assure le ministère de l'Education nationale qui indique que «les besoins en manuels de la réforme sont couverts avec un taux de 100 %, alors qu'ils étaient par le passé à hauteur de 55 %».

Nawel Imès - Alger (Le Soir) - La disponibilité qui devrait toucher tous les paliers de l'enseignement est censée faire oublier les rentrées ratées des années précédentes. Mieux encore, Benbouzid affirme que le stock de l'année dernière est encore disponible.

Du coup, l'Office national des publications scolaires (ONPS) a réduit l'impression pour cette rentrée. La nouveauté pour cette année réside dans le

fait que les élèves du cycle préparatoire et ceux de la première année primaire ne paieront pas leurs livres, ceux inscrits sur la liste des «nécessiteux» également. Echaudé par l'expérience de l'année scolaire éblouissante par le scandale des livres d'histoire, le département de Benbouzid indique que les 151 titres mis en circulation par l'ONPS ont été corrigés par des commissions spéciales installées auprès de l'Institut national

de recherche en éducation nationale (INRE). Selon les statistiques fournies hier par le ministère de l'Education, le secteur a produit et mis en circulation, en cinq années, 151 titres, tirés à 177 millions d'exemplaires, dont 58 pour la seule année scolaire 2007/2008. Pour cette année, quatre nouveaux titres sont été imprimés. Il s'agit des manuels de français pour les 3^e et 4^e années primaire ainsi que le manuel d'éducation préparatoire. Pour assurer un meilleur flux des livres, 404 librairies ont été agréées pour la vente des livres. D'autres librairies seront par la suite intégrées à la liste initiale pour éviter la ruée qui caractérise les rentrées scolaires.

La gestion de ce dossier avait connu une parenthèse qui n'avait pas duré longtemps. Après avoir ouvert le créneau au privé, le ministère s'était rapidement rétracté, indiquant que le travail effectué par les éditeurs privés, dans la réalisation de la première tranche des manuels, n'avait pas répondu aux attentes de la réforme voulue pour le secteur. A l'époque, Benbouzid déclarait que «le ministère de l'Education, qui a pour mission de veiller sur l'intérêt du secteur, a eu le temps de revoir les programmes scolaires, de les évaluer et maintenant de les améliorer. Des manuels vont être retirés et corrigés», avant de

décider que dès la rentrée 2004/2005, l'édition de la deuxième tranche du livre scolaire sera du ressort exclusif de l'Office national des publications scolaires (ONPS). «Si l'on continue avec le privé, on n'arrivera pas à instaurer la réforme. Or, on n'a pas le temps, et seul l'ONPS a les capacités de réaliser ces manuels en un temps record», déclare-t-on au ministre. L'office en question possède en effet des structures de distribution au niveau de chaque wilaya. Il compte 4 centres régionaux et 48 centres de wilaya de distribution et de documentation pédagogique, qui sont chargés de distribuer les produits de l'office dans les établissements scolaires. **N. I.**

Statut particulier de l'enseignant : demain devant le Conseil de gouvernement

Le statut particulier de l'enseignant sera examiné et endossé demain par le Conseil de gouvernement. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de l'Education nationale, M. Aboubakr Benbouzid, en marge de la réunion des directeurs de l'éducation, consacrée exclusivement aux dernières retouches qui précèdent la rentrée scolaire, prévue pour samedi prochain.

Le projet de statut particulier sera ainsi adopté sans l'aval des syndicats qui, rappelons-le, ont critiqué le contenu de celui-ci. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que le ministre a instruit hier les directeurs de l'éducation «d'ouvrir les portes aux syndicats sans exception».

Il ne précise pas s'il s'agit uniquement des syndicats agréés ou même des autres, qui ne le sont pas. En plus, du fait d'affronter une rentrée scolaire difficile, en raison du manque d'infrastructures dans le cycle moyen, le département de Benbouzid ne veut pas d'explosion du côté des enseignants et des syndicats qui les représentent. L'heure apparemment est à l'apaisement des esprits.

Ce n'est pas chose acquise, lorsqu'on sait que le ministre n'a pas de réponse à donner sur l'application du régime indemnitaire, ce qui n'est pas dans ses prérogatives.

«La Fonction publique a différé l'application du nouveau régime indemnitaire jusqu'à l'adoption de l'ensemble des statuts particuliers», a expliqué le ministre.

Une décision qui n'est pas faite pour rendre optimistes les syndicats, dont certains ont déjà annoncé la couleur avec la grève et des protestations dès le mois d'octobre. Sans oublier les enseignants contractuels, qui ont promis de reprendre la grève de la faim, après le mois sacré de ramadan.

Cette décision peut être suspendue, par ailleurs, après la réunion qui regroupera, aujourd'hui, un groupe d'enseignants, parmi les grévistes, au ministère de l'Education nationale. Ce dernier a finalement accepté de les recevoir et de les aider.

Les propos de Benbouzid sur cette question prêtent toutefois à confusion, avec la dispersion des rangs des enseignants contractuels, en déclarant «que les grévistes sont une quarantaine. On pourra les aider et leur régler leurs problèmes».

N'est-ce pas là une gestion provisoire d'une situation beaucoup plus complexe ? La réunion d'aujourd'hui apportera toute la lumière sur les intentions du ministre de l'Education nationale.

R. M.